Périmètre d'urbanisation - Commerciale lourd et habitation

	AUTORISÉES							
		I Coulting						
व	A-100	Culture	Λ 210	Établisasment d'élayogs	<u> </u>			
<u>н</u>	A-200	Élevage	A-210 A-220	Etablissement d'élevage Animaux domestique				
ቪ	A 200	Commerce agricole et agro-	A-310	Com. agricole				
AGRICOLE (A)	A-300	alimentaire	A-320	Com. agroalimentaire				
AG	A-400	Agro-Touristique						
	A-500 Autres usages (autorisation ou droit acquis CPTAQ)							
	I		C-110	Bureau d'affaires				
	C-100	Services professionnels et	C-120	Serv. professionnels				
		personnels	C-130	Serv. Personnels				
			C-211	Centre com. et immeuble com.				
		Vente au détail	C-212	Construction et quincaillerie	<u> </u>			
	C-200		C-213 C-214	Marchandise en général Produits de l'alimentation	<u> </u>			
			C-215	Vêtements et accessoires				
			C-216	Autres vente au détails				
			C-220	Marché aux puces et encan				
	C-300	Entretien et réparation de bi						
	C-400	Commerce de gros, entrepo	C-510	Station service				
	C-500	Service reliés aux véhicules	C-510	Entretien et réparation				
			C-530	Vente de véhicules				
			C-540	Terrain de stationnement				
ତ			C-610	Établissement hotelier				
Щ		Hébergement et	C-620 C-630	Gîte touristique Établissement de restauration	 			
ΪĀΙ	C-600	restauration	C-630 C-640	Cantine	 			
COMMERCIALE (C)		restauratiOH	C-650	Établissement alcoolisés				
/IME	L		C-660	Bar érotique				
ŏ			C-710	Établissement culturel				
J	C-700	Caractère culturel, social,	C-720	Récré. intérieure				
		récréatif	C-730 C-740	Récré ext. extensive				
	C-800	Tour transmission	C-740	Récré. ext. intensive				
	0 000	Tour transmission	C-901	Atelier d'artisanat				
			C-902	Bureau de poste				
			C-903	Serv. à la ferme				
	0.000	Complémentaire à	C-904	Serv. d'hébergement				
	C-900	l'habitation	C-905 C-906	Serv. personnels Serv. professionnels				
			C-907	Entretien, réparation				
			C-908	Animaux domestiques				
			C-909	Services à la Construction				
		Entreposage commercial	C-1001	Camion Lourd	ļ			
	C-1000	complémentaire à un	C-1002	Machinerie forestière	<u> </u>			
		usage agricol	C-1003 C-1004	Machinerie d'excavation Machinerie de déneigement				
			0 .00 .	maeimiene de deneigement				
			H-110	Isolée				
	H-100	Unifamiliale	H-120	Jumelée				
			LL 120					
-			H-130	En rangée				
Ē.	H-200	Bifamiliale	H-210	Isolée				
(H) NOL	H-200							
(H)		Bifamiliale Trifamiliale	H-210 H-220	Isolée Jumelée				
BITATION (H)	H-200		H-210 H-220 H-310 H-320 H-410	Isolée Jumelée Isolée Jumelée isolée				
HABITATION (H)	H-200 H-300	Trifamiliale	H-210 H-220 H-310 H-320 H-410 H-510	Isolée Jumelée Isolée Jumelée jumelée isolée Retraités, jeunes, religieux				
HABITATION (H)	H-200 H-300 H-400 H-500	Trifamiliale Multifamiliale Communautaire	H-210 H-220 H-310 H-320 H-410	Isolée Jumelée Isolée Jumelée isolée				
HABITATION (H)	H-200 H-300 H-400 H-500	Trifamiliale Multifamiliale Communautaire Maison mobile	H-210 H-220 H-310 H-320 H-410 H-510 H-520	Isolée Jumelée Isolée Jumelée jumelée isolée Retraités, jeunes, religieux Centre d'accueil				
HABITATION (H)	H-200 H-300 H-400 H-500	Trifamiliale Multifamiliale Communautaire	H-210 H-220 H-310 H-320 H-410 H-510 H-520	Isolée Jumelée Isolée Jumelée jumelée isolée Retraités, jeunes, religieux Centre d'accueil				
HABITATION (H)	H-200 H-300 H-400 H-500 H-600 H-700	Trifamiliale Multifamiliale Communautaire Maison mobile Logement complémentaire	H-210 H-220 H-310 H-320 H-410 H-510 H-520 à un usage	Isolée Jumelée Isolée Jumelée Jumelée isolée Retraités, jeunes, religieux Centre d'accueil Artisanale				
HABITATION (H)	H-200 H-300 H-400 H-500 H-600 H-700	Trifamiliale Multifamiliale Communautaire Maison mobile Logement complémentaire a	H-210 H-220 H-310 H-320 H-410 H-510 H-520 à un usage :	Isolée Jumelée Isolée Jumelée Jumelée isolée Retraités, jeunes, religieux Centre d'accueil agricole Artisanale Incidence faible				
	H-200 H-300 H-400 H-500 H-600 H-700 I-100	Trifamiliale Multifamiliale Communautaire Maison mobile Logement complémentaire a	H-210 H-220 H-310 H-320 H-410 H-510 H-520 à un usage	Isolée Jumelée Isolée Jumelée Jumelée isolée Retraités, jeunes, religieux Centre d'accueil Artisanale				
	H-200 H-300 H-400 H-500 H-600 H-700	Trifamiliale Multifamiliale Communautaire Maison mobile Logement complémentaire a	H-210 H-220 H-310 H-320 H-410 H-510 H-520 à un usage :	Isolée Jumelée Isolée Jumelée Isolée Jumelée Isolée Retraités, jeunes, religieux Centre d'accueil agricole Artisanale Incidence faible Incidence faible				
	H-200 H-300 H-400 H-500 H-600 H-700 I-100	Trifamiliale Multifamiliale Communautaire Maison mobile Logement complémentaire a	H-210 H-220 H-310 H-320 H-410 H-510 H-520 à un usage :	Isolée Jumelée Isolée Jumelée Jumelée isolée Retraités, jeunes, religieux Centre d'accueil agricole Artisanale Incidence faible				
	H-200 H-300 H-400 H-500 H-600 H-700 I-100	Trifamiliale Multifamiliale Communautaire Maison mobile Logement complémentaire a Industrie Générale Agro-alimentaire Extraction	H-210 H-220 H-310 H-320 H-410 H-510 H-520 à un usage :	Isolée Jumelée Isolée Jumelée Isolée Jumelée Isolée Retraités, jeunes, religieux Centre d'accueil agricole Artisanale Incidence faible Incidence faible Récupération Entreposage Traitement				
	H-200 H-300 H-400 H-500 H-600 H-700 I-100	Trifamiliale Multifamiliale Communautaire Maison mobile Logement complémentaire a Industrie Générale Agro-alimentaire Extraction Gestion des matières	H-210 H-220 H-310 H-320 H-410 H-510 H-520 à un usage : i-110 i-120 i-210 I-410 I-420 I-430 I-440	Isolée Jumelée Isolée Jumelée Isolée Jumelée Isolée Retraités, jeunes, religieux Centre d'accueil agricole Artisanale Incidence faible Incidence faible Récupération Entreposage Traitement Valorisation				
INDUSTRIE (I) HABITATION (H)	H-200 H-300 H-400 H-500 H-600 H-700 I-100 I-200 I-300	Trifamiliale Multifamiliale Communautaire Maison mobile Logement complémentaire a Industrie Générale Agro-alimentaire Extraction	H-210 H-220 H-310 H-320 H-410 H-510 H-520 à un usage : I-110 I-120 I-210 I-410 I-420 I-430 I-440 I-450	Isolée Jumelée Isolée Jumelée Isolée Jumelée Isolée Retraités, jeunes, religieux Centre d'accueil agricole Artisanale Incidence faible Incidence faible Récupération Entreposage Traitement Valorisation Boues, fumiers, lisiers				
	H-200 H-300 H-400 H-500 H-600 H-700 I-100 I-200 I-300	Trifamiliale Multifamiliale Communautaire Maison mobile Logement complémentaire a Industrie Générale Agro-alimentaire Extraction Gestion des matières	H-210 H-220 H-310 H-320 H-410 H-510 H-520 à un usage I-110 I-120 I-210 I-440 I-450 I-460	Isolée Jumelée Isolée Jumelée Isolée Jumelée Isolée Retraités, jeunes, religieux Centre d'accueil agricole Artisanale Incidence faible Incidence faible Récupération Entreposage Traitement Valorisation Boues, fumiers, lisiers Élimination				
	H-200 H-300 H-400 H-500 H-600 H-700 I-100 I-200 I-300	Trifamiliale Multifamiliale Communautaire Maison mobile Logement complémentaire a Industrie Générale Agro-alimentaire Extraction Gestion des matières	H-210 H-220 H-310 H-320 H-410 H-510 H-520 à un usage : I-110 I-120 I-210 I-410 I-420 I-430 I-440 I-450	Isolée Jumelée Isolée Jumelée Isolée Jumelée Isolée Retraités, jeunes, religieux Centre d'accueil agricole Artisanale Incidence faible Incidence faible Incidence faible Traitement Valorisation Boues, fumiers, lisiers Élimination Dépôt matériaux secs				
	H-200 H-300 H-400 H-500 H-600 H-700 I-100 I-200 I-300	Trifamiliale Multifamiliale Communautaire Maison mobile Logement complémentaire a Industrie Générale Agro-alimentaire Extraction Gestion des matières	H-210 H-220 H-310 H-320 H-410 H-510 H-520 a un usage : I-110 I-120 I-210 I-410 I-420 I-430 I-440 I-450 I-460 I-470	Isolée Jumelée Isolée Jumelée Isolée Jumelée Isolée Retraités, jeunes, religieux Centre d'accueil agricole Artisanale Incidence faible Incidence faible Récupération Entreposage Traitement Valorisation Boues, fumiers, lisiers Élimination				
INDUSTRIE (I)	H-200 H-300 H-400 H-500 H-600 H-700 I-100 I-200 I-300	Trifamiliale Multifamiliale Communautaire Maison mobile Logement complémentaire a Industrie Générale Agro-alimentaire Extraction Gestion des matières	H-210 H-220 H-310 H-320 H-410 H-510 H-520 a un usage : I-110 I-120 I-210 I-410 I-420 I-430 I-440 I-450 I-460 I-470 I-480 P-110	Isolée Jumelée Isolée Jumelée Isolée Jumelée Isolée Retraités, jeunes, religieux Centre d'accueil agricole Artisanale Incidence faible Récupération Entreposage Traitement Valorisation Boues, fumiers, lisiers Élimination Dépôt matériaux secs Récup. véhicules Adm. publique				
INDUSTRIE (I)	H-200 H-300 H-400 H-500 H-600 H-700 I-100 I-200 I-300	Trifamiliale Multifamiliale Communautaire Maison mobile Logement complémentaire a Industrie Générale Agro-alimentaire Extraction Gestion des matières résiduelles	H-210 H-220 H-310 H-320 H-410 H-510 H-520 a un usage : 1-110 1-120 1-210 1-410 1-420 1-430 1-440 1-450 1-460 1-470 1-480 P-110 P-120	Isolée Jumelée Isolée Jumelée Isolée Jumelée Isolée Retraités, jeunes, religieux Centre d'accueil agricole Artisanale Incidence faible Récupération Entreposage Traitement Valorisation Boues, fumiers, lisiers Élimination Dépôt matériaux secs Récup. véhicules Adm. publique Éducation				
INDUSTRIE (I)	H-200 H-300 H-400 H-500 H-600 H-700 I-100 I-200 I-300	Trifamiliale Multifamiliale Communautaire Maison mobile Logement complémentaire a Industrie Générale Agro-alimentaire Extraction Gestion des matières	H-210 H-220 H-310 H-320 H-410 H-510 H-520 a un usage I-110 I-120 I-210 I-440 I-450 I-460 I-470 I-480 P-110 P-120 P-130	Isolée Jumelée Isolée Jumelée Isolée Aumelée Isolée Retraités, jeunes, religieux Centre d'accueil agricole Artisanale Incidence faible Incidence faible Incidence faible Incidence faible Incidence faible Incidence faible Afécupération Entreposage Traitement Valorisation Boues, fumiers, lisiers Elimination Dépôt matériaux secs Récup. véhicules Adm. publique Éducation Sécurité publique				
INDUSTRIE (I)	H-200 H-300 H-400 H-500 H-600 H-700 I-100 I-200 I-300	Trifamiliale Multifamiliale Communautaire Maison mobile Logement complémentaire a Industrie Générale Agro-alimentaire Extraction Gestion des matières résiduelles	H-210 H-220 H-310 H-320 H-410 H-510 H-520 a un usage : I-110 I-120 I-210 I-440 I-450 I-460 I-470 I-480 P-110 P-120 P-130 P-140	Isolée Jumelée Isolée Jumelée Isolée Retraités, jeunes, religieux Centre d'accueil agricole Artisanale Incidence faible Incidence faible Incidence faible Incidence faible Incidence faible Incidence faible Aécupération Entreposage Traitement Valorisation Boues, fumiers, lisiers Élimination Dépôt matériaux secs Récup. véhicules Adm. publique Éducation Sécurité publique Traitement des eaux				
INDUSTRIE (I)	H-200 H-300 H-400 H-500 H-600 H-700 I-100 I-200 I-300	Trifamiliale Multifamiliale Communautaire Maison mobile Logement complémentaire a Industrie Générale Agro-alimentaire Extraction Gestion des matières résiduelles	H-210 H-220 H-310 H-320 H-410 H-510 H-520 a un usage I-110 I-120 I-210 I-440 I-450 I-460 I-470 I-480 P-110 P-120 P-130	Isolée Jumelée Isolée Jumelée Isolée Aumelée Isolée Retraités, jeunes, religieux Centre d'accueil agricole Artisanale Incidence faible Incidence faible Incidence faible Incidence faible Incidence faible Incidence faible Afécupération Entreposage Traitement Valorisation Boues, fumiers, lisiers Elimination Dépôt matériaux secs Récup. véhicules Adm. publique Éducation Sécurité publique				
INDUSTRIE (I)	H-200 H-300 H-400 H-500 H-600 H-700 I-100 I-200 I-300 I-400	Trifamiliale Multifamiliale Communautaire Maison mobile Logement complémentaire a Industrie Générale Agro-alimentaire Extraction Gestion des matières résiduelles Serv. publics	H-210 H-220 H-310 H-320 H-410 H-510 H-520 a un usage : I-110 I-120 I-210 I-440 I-450 I-460 I-470 I-480 P-110 P-120 P-130 P-140	Isolée Jumelée Isolée Jumelée Isolée Retraités, jeunes, religieux Centre d'accueil agricole Artisanale Incidence faible Incidence faible Incidence faible Incidence faible Incidence faible Incidence faible Aécupération Entreposage Traitement Valorisation Boues, fumiers, lisiers Élimination Dépôt matériaux secs Récup. véhicules Adm. publique Éducation Sécurité publique Traitement des eaux				
	H-200 H-300 H-400 H-500 H-600 H-700 I-100 I-200 I-300 I-400 P-100	Trifamiliale Multifamiliale Communautaire Maison mobile Logement complémentaire a Industrie Générale Agro-alimentaire Extraction Gestion des matières résiduelles Serv. publics Lieux de culte	H-210 H-220 H-310 H-320 H-410 H-510 H-520 a un usage : I-110 I-120 I-210 I-440 I-450 I-460 I-470 I-480 P-110 P-120 P-130 P-140	Isolée Jumelée Isolée Jumelée Isolée Retraités, jeunes, religieux Centre d'accueil agricole Artisanale Incidence faible Incidence faible Incidence faible Incidence faible Incidence faible Incidence faible Aécupération Entreposage Traitement Valorisation Boues, fumiers, lisiers Élimination Dépôt matériaux secs Récup. véhicules Adm. publique Éducation Sécurité publique Traitement des eaux				

IMPLANTATION BATIMENT PRINCIPALE				
	Avant minimale (m)	6		
Morgo do	Avant maximale (m)	-		
Marge de recul	Arrière minimale (m)	3		
recui	Latérale min. (m)	1,6		
	Somme latérale (m)	3,2		
Occupation sol maximal (%)		30		

AFFICHAGE			
	_		
Nombre d'ense	igne autorisé par propriété	3	
Mode	À plat sur le bâtiment		
d'affichage	En potence sur le bâtiment principale		
autorisé	Sur un poteau, sur le terrain		
autorise	Sur un muret (socle), sur le terrain		
	À plat sur le bâtiment		
Superficie	En potence sur le bâtiment principale	1	
maximale (m²)	Sur un poteau, sur le terrain		
	Sur un muret (socle), sur le terrain		
Hauteur maxim	ale (m) sur un poteau	7	
Hauteur libre	En potence sur le bâtiment principale		
minimale	Sur un poteau, sur le terrain		
	Distance de l'emprise de la rue		
Implemention	Distance limites propriété		
Implantation (toute enseigne)	Entre 2 Sur le terrain	8	
(toute enseigne)	enseignes À plat sur le bâtiment	1	
	Distance de tout bâtiment	2,5	
Type	Non éclairé		
d'éclairage	Lumineuse		
autorisé	Par réflexion		

Règlement 10-129 PPCMOI	
Règlement 10-140 PIIA	
Règlement 284-22 Usages Conditionnels	
Chapitre 25 Distance séparatrice - gestion des odeurs	
Chapitre 27 Dispositions particulières- Noyau villageois	
Chapitre 27-A Dispostions particulières- zone H-125	

Annotations zones Commerciales-habitations (préfixe CH)

- [1] Limité à l'usage entreposage, sous réserve de respecter les conditions suivantes :
 - a) seul l'entreposage intérieur est autorisé;
 - b) la superficie maximale d'un bâtiment utilisé pour entreposage intérieur est de 290 mètres carrés.
- intérieur est de 290 mètres carrés.
 [2] Limité à la réparation de véhicules légers

AUTRES NORMES APPLICABLES

- [3] 0,20m² pour chaque 0,30m linéaire de la façade principale du bâtiment sur lequel l'enseigne est fixée
- [4] 0,16m² pour chaque 0,30m linéaire de la façade principale du bâtiment sur lequel l'enseigne est fixée
- [5] D'un maximum de neuf (9) logements

USAGES OU CONSTRUCTIONS SPÉCIFIQUEMENT AUTORISÉS

LÉGENDE

[13] A C Groupes, classes et sous-classes d'usages autorisés Groupes, classes et sous-classes d'usages non autorisés Identification d'une annotation

Zone abrogé Règlement 284-22 Usage conditionnel applicable